

**3c 1644 Remboursement de dettes de Molière
(AN, MC/RS//371)**

1. Furent presens en leurs personnes Jehan-
2. Baptiste Pocquelin, Germain Clerin, Nicolas Desfontaines,
3. Denis Beys, Georges Pinelle, damoiselles Magdelaine Bejar,
4. Magdelaine Malingre, Catherine Bourgeois et Geneviefve
5. Bejart, tous associez pour faire la commedye soubz
6. le tiltre de l'illustre Theatre, entretenus par son altesse
7. royalle, demeurans faulxbourg de Saint-Germain-des-Prez
8. lez Paris, parroisse Saint-Sulpice, lesquelz
9. sont demeurez d'accord de ce quy ensuit : c'est assavoir
10. qu'ilz ont tous consenty et accordé, consentent
11. et accordent par ces presentes que tous les deniers quy
12. leur pourront revenir à cause de ladicte commedye,
13. tant du jeu que des visites, soient entierement
14. employez au payement de ce qu'ilz peuvent debvoir
15. generalmente quelzconques à cause de leur troupe,
16. et, où ilz voudroient pendant ledict temps quelques
17. choses partager, ilz partageront tous chacun
18. pour part esgallement jusques à ce que lesdictes debtes
19. soient entierement payées, et, jusques à ce,
20. ne pourront lesdicts dessus nommez - faire manquer le theatre –
21. pour quelques causes
22. que ce soit, à peyne de cinq cens livres tournoiz,
23. payables par celluy quy se voudroit desister,
24. incontinant le cas advenu, (et lesdictes debtes estant payées le present escript
demeurera nul), promettans etc, obligeans
25. l'un envers l'autre corps et biens etc, renonceans etc. Faict et passé
26. au jeu de paulme des Mettayers, l'an mil
27. six cens quarente-quatre le dix-septiesme jour de
28. decembre apres midy et ont signé :
29. JB Poquelin, Desfontaines
30. G. Pinel, G. Clerin
31. M. Bérart, Catherie Bourgeois
32. G. Béjart, Madelene Malingre
33. Morel, D. Beys, Levasseur *notaires*